



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 09 MARS 2021

Date de la convocation :
02 Mars 2021

Date d'affichage :
02 Mars 2021

Nombre de membres :
Afférents au conseil
municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 23
Procuration : 3

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 1

L'an deux mille vingt et un, le neuf mars à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent POISSANT, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Monsieur Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE-WAELES, M. Romain DRUMEZ, Mme Virginie MARTEL, M. Joël OUVRY, Mme Perrine FRUCHART, M. Bruno LOTHE, Mme Cindy QUESTE, M. Michael HONORE, M. Philippe CARON, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Joël BIGOURD, M. Grégory CLAUSEN, Mme Marie-Claire DEBERT, Mme Jacqueline LACHERAY, Mme Angélique WASIL, M. Jimmy DELESTIENNE.

Excusés : M. Alain COURAULT, Mme Sylvie DEBOVE, Mme Marie-Claire EVRARD-COURTIN, M. Serge HERMANT, M. Ludovic DECOCQ, M. Gaëtan GALLE.

Absent : ///

Excusés ayant donné procuration : M. Alain COURAULT pouvoir à Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Serge HERMANT pouvoir à M. Joël BIGOURD, M. Ludovic DECOCQ pouvoir à M. Jimmy DELESTIENNE.

Secrétaire : Jimmy DELESTIENNE

Objet : Compte Administratif 2020

Le Compte Administratif 2020 est réparti de la façon suivante :

Investissement :

Dépenses Prévues : 4 551 774.75€ ;

Dépenses Réalisées : 1 667 561.69€ ;

Restes à réaliser : 177 541.03€ ;

Recettes Prévues : 5 096 213.75 € ;

Recettes Réalisées : 2 344 271,49 € ;

Restes à réaliser : 0.00€ ;

Fonctionnement :

Dépenses Prévues : 11 618 159.10€ ;

Dépenses Réalisées : 9 114 597.04€ ;

Recettes Prévues : 11 619 159.10€ ;

Recettes Réalisées : 12 019 150.76€ ;

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : 676 709.80 € ;

Fonctionnement : 2 904 553.72 € ;

Résultat global : 3 581 263.52 € ;

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'exception de Monsieur le Maire, Laurent POISSANT qui doit se retirer pendant le vote. (21 pour, 0 contre et 1 abstention)

Approuve le Compte Administratif 2020.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent POISSANT

#SIGNATURE#